



TREMPLIN DES VOIX – SAISON 11

- LETTRE D'ENGAGEMENT
- AUTORISATION IMAGE
- AUTORISATION PARENTALE

Cher(e) candidat(e),

Félicitations ! Le jury vous a sélectionné pour participer aux **auditions du Tremplin des Voix**.

Afin de **valider définitivement votre participation**, merci de bien vouloir :

- **Compléter et signer** le présent document
- **Régler votre adhésion sympathisante (15 €)** sur notre site internet :
<https://tremplindesvoix.com/espace-candidat>
- **Choisir vos titres** sur cette même page

⚠ Ces démarches doivent impérativement être effectuées au moins 5 jours avant votre date d'audition.

Nous vous remercions pour votre réactivité et vous souhaitons **bonne chance pour les auditions !**

Musicalement,
L'équipe du Tremplin des Voix

Vous avez une question ?

Audrey BROUHAN – responsable du tremplin : audrey.brouhan@lavoixenscene.com
Thomas GAZE – responsable des inscriptions : thomas.gaze@lavoixenscene.com

DROIT A L'IMAGE

A remplir par un parent si le participant est mineur

Je soussigné(e) _____

Accorde à **l'association LA VOIX EN SCÈNE** d'effectuer des prises de vue photographique ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels j'apparaitrai

- Autorise la diffusion des images captées, fixées et enregistrées en public et/ou sur Internet.
- Accorde cette autorisation à titre gracieux et pour un territoire illimité.
- La présente autorisation est consentie sans limitation de durée.

Ces dispositions sont portées à ma connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée.

AUTORISATION PARENTALE

Uniquement si le participant est mineur

Je soussigné(e) _____
autorise mon fils/ma fille _____
à participer au concours de chant « **TREMLIN DES VOIX – SAISON 11** » organisé par **La Voix en Scène**.

Cette autorisation est établie pour servir et valoir ce que de droit.

LETTRE D'ENGAGEMENT

A) L'association La Voix en Scène, s'engage à :

- ⇒ Chaque évènement à :
 - Respecter les candidats et leurs familles
- ⇒ Les accompagner et les encadrer afin que celle-ci se passe dans les meilleures conditions. Après les auditions et la finale à :
 - Mettre à leur disposition les résultats des votes
 - Informer les finalistes régulièrement de notre actualité susceptible de les intéresser
- ⇒ Pour les gagnants à :
 - Les suivre sur l'année, leur apporter des conseils et les orienter vers les différents partenaires
 - Les contacter une fois tous les deux mois par email ou par téléphone
 - Relayer leurs actualités sur nos réseaux sociaux

B) Les candidats sélectionnés s'engagent à :

- Régler la somme de 15€ correspondant à l'adhésion sympathisante à l'association La Voix en Scène
- Respecter l'équipe du Tremplin, le public et les autres candidats
- A nous informer de leur actualité et des éventuelles retombées suite au Tremplin
- Nous ajouter et nous identifier sur les réseaux sociaux pour toutes informations touchant au tremplin et ses partenaires. @tremplindesvoix @lavoxen-scene

Tous les candidats acceptent que leurs informations (noms, contacts, réseaux sociaux) soient susceptibles d'être divulguées à nos différents partenaires (maison de disque, label, émission télé type The Voice, N'oubliez pas les paroles, etc.)

Nous vous précisons également que pour l'organisation du concours, nous sommes susceptibles de partager vos données aux membres de l'association ainsi qu'aux candidats via les tableaux qui vous sont fournis.

Ce partage de données sert strictement à la bonne organisation du concours, et les données partagées ne sont pas susceptibles de porter atteinte à votre bonne participation au concours.

Si toutefois vous vous opposez au partage de données merci de nous le notifier par retour de mail pour que nous puissions en prendre acte.

Nous vous rappelons que nous sommes une association composée de bénévoles très investis pour vous fournir une prestation de qualité. Nous demandons aux candidats et leurs familles d'être bienveillants avec les organisateurs.

C) **Les demi-finalistes s'engagent à :**

- Régler un complément de 25€ correspondant à l'adhésion active à l'association La Voix en Scène
- À respecter les engagements mentionnés ci-dessus

D) **Les finalistes s'engagent à :**

- Régler la somme de 35€ correspondant à l'adhésion sympathisante à l'association La Voix en Scène
- Contacter leur chargé de suivi régulièrement, afin de le tenir informé de l'évolution de sa carrière.
- Nous faire un compte-rendu de chaque rendez-vous avec nos partenaires.
- Se conformer aux indications de l'association pour la (re)transmission des informations touchant au tremplin et ses partenaires par tous les biais.

Tous nos partenaires donnent de leur temps et offrent leurs prestations gratuitement. Aussi, nous demandons à chaque gagnant d'être patient et conciliant sur les délais. Inversement si vous n'avez pas contacté notre partenaire pour votre cadeau d'ici deux ans, votre cadeau sera perdu. L'accompagnement et le suivi se font sur une année minimum de manière coordonnée, afin de développer consciencieusement et progressivement votre projet d'artiste.

CONFIRMATION ET SIGNATURE

Je soussigné(e) _____

- Avoir lu et accepter la lettre d'engagement ci-dessus
- Avoir donné mon accord pour le droit à l'image
- Avoir eu l'autorisation de mes parents si je suis mineur(e)

Fait à : _____ Le : _____

Signature du participant :

Signature du représentant légal (si le participant est mineur) :